

Mr. Virginijus Sinkevičius  
Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche  
Commission européenne

À Bruxelles, le 14 avril 2021

Objet : interdiction de la pêche de fond dans la FRA du Golfe du Lion

Monsieur le Commissaire :

Ce courrier fait suite à la question écrite du 7 décembre 2020 que nous avons adressé au sujet de l'efficacité de la zone de reconstitution des stocks de poissons du golfe du Lion<sup>1</sup>.

Le golfe du Lion est une aire importante pour les populations de poissons et la biodiversité marine en Méditerranée, qui comporte de nombreux habitats sensibles (herbiers de posidonie, coralligène, canyons sous-marins, etc.) Il a constitué, pendant des années, une zone de pêche stratégique pour les flottes française et espagnole, ce qui a largement contribué à la dégradation considérable de la biodiversité observée dans les deux dernières décennies.

Les zones de restriction des activités de pêche (*Fisheries Restricted Areas*, FRA) sont un outil essentiel créé par la Commission générale des pêches de Méditerranée (CGPM) pour permettre le rétablissement des populations de poissons et la protection d'habitats marins vulnérables. Depuis 2005, neuf FRA ont été instaurées en Méditerranée.

La FRA de la fosse de Jabuka/Pomo, créée en 2017 en mer Adriatique constitue un exemple concret de ce qui peut être fait pour rétablir des stocks surexploités et restaurer des écosystèmes, tout en offrant une perspective aux pêcheurs qui en dépendent économiquement. Mise en place dans un emplacement d'importance stratégique, un lieu de reproduction pour certaines espèces, elle comprend une réserve intégrale où la pêche de fond est interdite ainsi qu'une zone tampon dans laquelle l'effort de pêche a été réduit. Dix-huit mois après sa mise en place, la biomasse du merlu s'y est multipliée par 2,5 et celle de la langoustine a doublé.<sup>2</sup> De plus, le succès de la FRA réside dans le large soutien des pêcheurs, qui ont vu leurs captures augmenter.

La FRA du golfe du Lion a été créée dans le but de préserver les reproducteurs de merlu et d'autres espèces commerciales mais a échoué à remplir ses objectifs, faute de volonté politique. La CGPM, contre l'avis de son propre comité scientifique (le Scientific Advisory Committee on Fisheries (SAC)) qui préconisait d'y interdire l'utilisation d'engins traînants et fixes et de palangres pour les ressources démersales<sup>3</sup>, y a autorisé le maintien de l'effort de pêche au niveau de celui de 2008.

---

<sup>1</sup> Question avec demande de réponse écrite E-006644/2020 à la Commission [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2020-006644\\_FR.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2020-006644_FR.html)

<sup>2</sup> N. Vrgoc; C. Piccinetti; I. Isajlovic; C. Manfredi; D. Medvešek, 2019. Preliminary data on the bottom trawl surveys in Jabuka Pit. Subregional Committee for the Adriatic Sea (GFCM, Split, Croatia)

<sup>3</sup> « y compris les engins de chalutage, les palangres de fond et semi-aquatiques, les filets de fond (filets maillants, trémails) et les pièges dans la zone proposée. » CGPM Rapport de la onzième session du COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF Marrakech, Maroc, 1-5 décembre 2008 <http://www.fao.org/3/i0635b/i0635b00.pdf>

Aujourd'hui, le merlu est au bord de l'effondrement dans tout le golfe du Lion avec un taux de mortalité par pêche 15 fois supérieur au Rendement maximal durable, et 90 % des femelles et 41 % des mâles capturés sont des juvéniles qui ne se sont jamais reproduit.<sup>4,5</sup>

La FRA du golfe du Lion ne semble aujourd'hui plus être une zone de pêche importante, l'effort total en 2019 se résumant à 10 bateaux totalisant 170 jours de présence dans la FRA.<sup>6</sup> Sa fermeture à tous les types d'engins de fond est un investissement qui offrirait des bénéfices à court, moyen et long terme. Cela permettrait une augmentation de la biomasse pour les stocks commerciaux, mais aussi la protection de la biodiversité marine. Cet aspect constitue une condition à la résilience des océans et de leur capacité à stocker le carbone. Sur ce dernier point, nous voudrions vous rappeler la récente publication dans la revue scientifique Nature, qui souligne l'immense coût carbone du chalutage de fond.<sup>7</sup>

La DG-MARE est en cours d'élaboration des recommandations qu'elle soumettra à la prochaine Assemblée Générale de la CGPM. Cette réunion constitue l'occasion idéale pour modifier les règles de gestion faibles en vigueur dans la FRA du golfe du Lion. En décembre 2020, 10 ONG avaient déjà interpellé les ministres français à ce sujet<sup>8</sup>.

**Aussi, nous vous demandons de soutenir et promouvoir activement l'interdiction totale et permanente de tous types de pêche de fond dans la FRA du golfe du Lion.**

Nous connaissons votre engagement en faveur de d'une inversion de la tendance inquiétante en Méditerranée, de la protection des stocks de poissons et de la biodiversité marine dans son ensemble, conformément à la déclaration MedFish4Ever, ainsi que de la sauvegarde et la transition du secteur vers une pêche durable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de notre considération distinguée

**Caroline ROOSE**  
Députée européenne  
Verts/ALE

---

<sup>4</sup> GFCM Scientific Advisory Committee on Fisheries (SAC), 5 April 2019, Third meeting of the Sub regional Committee for the Western Mediterranean (SRC-WM), p 22

<sup>5</sup> Coll M, Vilas D, Corrales X, Piroddi C, Steenbeek J (2019). Report on the quantitative food web models calibrated with time series of data. Sustainable Fisheries in EU Mediterranean waters through network of MPAs - Safenet MARE/2014/41

<sup>6</sup> Chiffres officiels que la France communique à la CGPM

<sup>7</sup> Sala, E., Mayorga, J., Bradley, D. et al. Protecting the global ocean for biodiversity, food and climate. Nature (2021). <https://doi.org/10.1038/s41586-021-03371-z>. <https://www.nature.com/articles/s41586-021-03371-z>

<sup>8</sup> <https://medreact.files.wordpress.com/2020/12/lettre-ong-golfe-du-lion-fra.pdf>

**François ALFONSI**

Député européen  
Verts/ALE

**Benoît BITEAU**

Député européen  
Verts/ALE

**Manuel BOMPARD**

Député européen  
La Gauche au Parlement européen - GUE/NGL

**Damien CARÊME**

Député européen  
Verts/ALE

**Catherine CHABAUD**

Députée européenne  
Renew Europe

**Leila CHAIBI**

Députée européenne  
La Gauche au Parlement européen - GUE/NGL

**David CORMAND**

Député européen  
Verts/ALE

**Ignazio CORRAO**

Député européen  
Verts/ALE

**Rosa D'AMATO**

Députée européenne  
Verts/ALE

**Gwendoline DELBOS-CORFIELD**

Députée européenne  
Verts/ALE

**Karima DELLI**

Députée européenne  
Verts/ALE

**Pascal DURAND**

Député européen

Renew Europe

**Eleonora EVI**

Députée européenne  
Verts/ALE

**Daniel FREUND**

Député européen  
Verts/ALE

**Claude GRUFFAT**

Député européen  
Verts/ALE

**Francisco GUERREIRO**

Député européen  
Verts/ALE

**Yannick JADOT**

Député européen  
Verts/ALE

**Aurore LALUCQ**

Députée européenne  
S&D

**Elzbieta Katarzyna LUKACIJEWSKA**

Députée européenne  
PPE

**Erik MARQUARDT**

Député européen  
Verts/ALE

**Predrag Fred MATIĆ**

Député européen  
S&D

**Karen MELCHIOR**

Député européen  
Renew Europe

**Tilly METZ**

Députée européenne  
Verts/ALE

**Niklas NIENASS**

Député européen  
Verts/ALE

**Grace O'SULLIVAN**

Députée européenne  
Verts/ALE

**Jutta PAULUS**  
Députée européenne  
Verts/ALE

**Piernicola PEDICINI**  
Député européen  
Verts/ALE

**Stanislav POLČÁK**  
Député européen  
PPE

**Michèle RIVASI**  
Députée européenne  
Verts/ALE

**Mounir SATOURI**  
Député européen  
Verts/ALE

**Róza Gräfin von THUN UND HOHENSTEIN**  
Députée européenne  
PPE

**Marie TOUSSAINT**  
Députée européenne  
Verts/ALE

**Nikolaj VILLUMSEN**  
Député européen  
La gauche au Parlement européen - GUE/NGL

**Michal WIEZIK**  
Député européen  
PPE

**Salima YENBOU**  
Députée européenne  
Verts/ALE